



14 JAN. 2021

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS

**Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
des Alpes-Maritimes**

Arrêté SDIS n° **210064**

fixant la liste des agents titulaires de la catégorie C du permis de conduire bénéficiant d'une autorisation de dérogation de dispense de formation à la conduite des véhicules affectés aux missions de sécurité civile dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est supérieur à 3500 kilogrammes sans excéder 4500 kilogrammes pour les véhicules du service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes.

Vu le code du travail ;

Vu la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale ;

Vu le décret du 26 décembre 1997 relatif à l'organisation des services d'incendie et de secours ;

Vu la loi du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale ;

Vu l'arrêté du 22 août 2019 relatif aux formations des sapeurs-pompiers volontaires et des sapeurs-pompiers professionnels ;

Vu l'arrêté du 20 décembre 2019 relatif à la formation requise pour les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires des services d'incendie et de secours titulaires de la catégorie B du permis de conduire en application de l'article R.221-4-1 du code de la route ;

Sur proposition de M. le directeur départemental des services d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes,

ARRETE :

Article 1^{er} :

Sont inscrits sur la liste des agents conducteurs titulaire du permis de la catégorie B bénéficiant d'une autorisation de conduite des véhicules affectés aux missions de sécurité civile dont le poids total en charge (PTAC) est supérieur à 3500 Kg sans excéder 4500 Kg du service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes, les personnels dont les noms suivent :

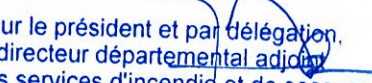
VOIR TABLEAU CI-JOINT

Article 2 :

M. le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Villeneuve-Loubet, le

14 JAN. 2021


Pour le président et par délégation,
le directeur départemental adjoint
des services d'incendie et de secours
des Alpes-Maritimes.

Colonel Jimmy GAUBERT



**SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS**

**Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
des Alpes-Maritimes**

Arrêté SDIS n° 201164

fixant la liste des agents titulaires de la catégorie C du permis de conduire bénéficiant d'une autorisation de dérogation de dispense de formation à la conduite des véhicules affectés aux missions de sécurité civile dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est supérieur à 3500 kilogrammes sans excéder 4500 kilogrammes pour les véhicules du service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes.

Vu le code du travail ;

Vu la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale ;

Vu le décret du 26 décembre 1997 relatif à l'organisation des services d'incendie et de secours ;

Vu la loi du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale ;

Vu l'arrêté du 22 août 2019 relatif aux formations des sapeurs-pompiers volontaires et des sapeurs-pompiers professionnels ;

Vu l'arrêté du 20 décembre 2019 relatif à la formation requise pour les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires des services d'incendie et de secours titulaires de la catégorie B du permis de conduire en application de l'article R.221-4-1 du code de la route ;

Sur proposition de M. le directeur départemental des services d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes,

ARRETE :

Article 1^{er} :

Sont inscrits sur la liste des agents conducteurs titulaire du permis de la catégorie B bénéficiant d'une autorisation de conduite des véhicules affectés aux missions de sécurité civile dont le poids total en charge (PTAC) est supérieur à 3500 Kg sans excéder 4500 Kg du service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes, les personnels dont les noms suivent :

VOIR TABLEAU CI-JOINT

Article 2 :

M. le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Villeneuve-Loubet, le 14 janvier 2021

Les mentions ci-dessous remplacent le timbre de signature de l'arrêté.

POUR AMPLIATION ET CERTIFICATION
DU CARACTERE EXECUTOIRE

*Pour le Président et par délégation
le directeur départemental des services
d'incendie et de secours des
Alpes-Maritimes*

(signature et tampon du délégataire)

SIGNE : Contrôleur général René DIES

The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Gérard Boukobza', written over a rectangular stamp. The stamp contains the text 'Pour le président et par délégation, le directeur administratif et financier,' and the name 'Gérard BOUKOBZA' at the bottom.

Pour le président et par délégation,
le directeur administratif et financier,
Gérard BOUKOBZA



AUTORISATION DES INTERVENANTS FORMATEURS

des véhicules affectés aux missions de sécurité civile dont le poids total en charge (PTAC) est supérieur à 3500 Kg sans excéder 4500 Kg du SDIS des Alpes-Maritimes

Liste Dérogatoire des Formateurs de véhicule supérieur à 3500 Kg sans excéder 4500 kg

Matricule	Nom	Prénom	Groupement	CIS	Date de naissance	Lieu de naissance	n° permis	Permis.Obtention
11400	BERNARD	GUY	COMPAGNIE ANTIBES	ANTIBES	27/04/1973	MARSEILLE	900213310099	02/08/1995
309	VERMEERSCH	PASCAL	COMPAGNIE ANTIBES	VALBONNE SOPHIA	02/02/1959	YSSINGEAUX	20AF86407	29/08/1989
6455	GOURIOU	FREDERIC	COMPAGNIE ANTIBES	ANTIBES	24/07/1973	ANTIBES	910306110555	20/06/2000
6583	DE ZALDIVAR	DAVID	COMPAGNIE ANTIBES	ANTIBES	07/02/1972	MARTIGUES	891213312806	27/06/1994
7091	CHIAPELLO	BENOIT	COMPAGNIE ANTIBES	VALLAURIS	25/05/1972	ANTIBES	880606110345	08/02/1995
7461	ROSSI	FREDERIC	COMPAGNIE ANTIBES	ANTIBES	18/10/1972	ANTIBES	940175102404	20/01/1994
9095	PETTORUTI	MICHEL	COMPAGNIE ANTIBES	ANTIBES	18/12/1973	GARDANNE	911006110089	19/12/1996
12871	KOFMAN	LOUIS	COMPAGNIE ANTIBES	ANTIBES	02/02/1993	NICE	090806200305	26/07/2012
3774	AIGUIER	PIERRE	COMPAGNIE CAGNES	CAGNES SUR MER	10/07/1971	ANTIBES	16AX21265	27/06/2000
325	MORENA	PHILIPPE	COMPAGNIE CAGNES	CAGNES SUR MER	06/11/1967	ANTIBES	18AA37216	02/09/1988
6121	HENRY	ELIE	COMPAGNIE CAGNES	CARROS	08/04/1966	ENTREVAUX	20AE77596	20/05/2010
10632	GIAIME	FLORENT	COMPAGNIE CAGNES	CAGNES SUR MER	14/01/1983	BRIANCON	20AB95254	18/03/2003
7281	MAUGER	STEPHANE	COMPAGNIE CAGNES	CAGNES SUR MER	13/04/1973	ANTIBES	17AS37469	06/09/1996
8484	MORANI	JEAN-FRANCOIS	COMPAGNIE CAGNES	VENCE	16/01/1974	NICE	91106210342	24/01/1992
8572	SALAZAR	NICOLAS	COMPAGNIE CAGNES	ST LAURENT DU VAR	15/04/1980	CAGNES SUR MER	18AD20166	20/08/2004

Matricule	Nom	Prénom	Groupement	CIS	Date de naissance	Lieu de naissance	n° permis	Permis-Obtention
3464	GIAMMARIOLI	PHILIPPE	COMPAGNIE CANNES	CANNES PASTOUR	24/04/1969	GRASSE	18AW49829	02/02/1989
5749	DRAUSSIN	FABIEN	COMPAGNIE CANNES	CANNES LA BOCCA	11/08/1976	MARMAINDE	940106100525	08/07/2005
5650	EDELGA	PATRICK	COMPAGNIE CANNES	MOUGINS CABRIERES	03/07/1969	CAGNES SUR MER	20AA83148	14/09/1990
3273	OLIVIER	JEAN-FRANCOIS	COMPAGNIE CANNES	CANNES LA BOCCA	02/06/1967	NANCY	18AA9900629	26/07/1989
1502	BELLETINI	PHILIPPE	COMPAGNIE CANNES	EM CIE CANNES	02/11/1959	GRASSE	17BB31520	19/05/1982
3060	SERRE	PHILIPPE	COMPAGNIE CANNES	CANNES LA BOCCA	31/03/1969	CANNES	17BB17993	21/12/1993
3326	ISOARDI	JEAN-CLAUDE	COMPAGNIE CANNES	MOUGINS CABRIERES	08/07/1969	CANNES LA BOCCA	16AC89938	14/06/1991
3943	COCHET	STEPHANE	COMPAGNIE CANNES	CANNES LA BOCCA	22/02/1971	E CANNET-ROCHEVILL	17AC58795	09/09/1989
9729	CIARLO	BENOIT	COMPAGNIE CANNES	CANNES LA BOCCA	05/02/1983	GRASSE	17AB65755	07/02/2006
8222	BARRE	LOIC	COMPAGNIE CANNES	CANNES PASTOUR	02/08/1975	ANNEMASSE	191842001413	08/10/2010
4537	MARIANI	THIERRY	COMPAGNIE GRASSE	GRASSE	28/01/1973	GRASSE	19AA21662	13/07/1999
9595	PRIVAT	GERALD	COMPAGNIE GRASSE	GRASSE	21/08/1975	CASTELLANE	18AL49842	01/04/1993
8660	HAREUX	PATRICK	COMPAGNIE GRASSE	ST VALLIER DE THIEY	23/09/1966	GRASSE	20AT62198	26/03/1996
7797	BONNOME	LAURENT	COMPAGNIE GRASSE	GRASSE	15/06/1979	GRASSE	193232000789	16/06/2001
2149	METGE	PASCAL	COMPAGNIE MENTON	MENTON	19/10/1961	PARIS 17EME	18AE49525	23/07/1980
11701	GRAS	JEROME	COMPAGNIE MENTON	MENTON	10/09/1973	ORANGE	17AH46311	04/09/1997
4700	REVELLY	NOEL	COMPAGNIE MENTON	EM CIE MENTON	18/01/1970	MENTON	16AN00363	03/06/1991
9164	GAUBERT	VINCENT	COMPAGNIE NICE	BON VOYAGE	09/07/1978	NICE	16AL95316	19/07/1996
4790	VINCENT	MARC	COMPAGNIE NICE	BON VOYAGE	17/08/1964	NICE	19AJ28051	19/10/1989
7768	BROCH	FLORENT	COMPAGNIE NICE	MAGNAN	03/05/1981	NICE	990106200879	19/11/2004
3994	FOSSAT	HERVE	COMPAGNIE NICE	FODERE	19/07/1971	CAGNES-SUR-MER	890606110738	01/10/1993
8682	PARODI	YANN	COMPAGNIE NICE	FODERE	12/03/1976	NICE	18ao20112	20/04/1999
10144	CASSINI	CYRIL	COMPAGNIE NICE	FODERE	24/09/1977	NICE	19AB88687	15/12/2005
4598	CAUVIN	ALAIN	COMPAGNIE NICE	SAINT ISIDORE	16/09/1972	ANTIBES	890506110368	24/07/2012

Matricule	Nom	Prénom	Groupement	CIS	Date de naissance	Lieu de naissance	n° permis	Permis.Obtention
3486	NUCERA	CHRISTOPHE	COMPAGNIE PAYS NICOIS	CONTES	30/05/1971	NICE	890206210437	19/03/1991
3840	THAON	PHILIPPE	COMPAGNIE PAYS NICOIS	EM CIE PAYS NICOIS	13/03/1971	NICE	881206210630	01/06/1990
11653	GOUT	JULIEN	COMPAGNIE PAYS NICOIS	PEILLE	05/01/1986	NICE	031106200516	21/05/2010
6404	BOVIS	LAURENT	ETAT MAJOR	GF ALERTE CAGNES	23/03/1966	GRASSE	18AE12754	24/11/1987
8449	LE GUERN	BERTRAND	ETAT MAJOR	PRVI BOCCA	06/04/1975	VERSAILLES	20AQ55756	28/01/1997
4320	RUGGERI	THIERRY	ETAT MAJOR	EM VILLENEUVE-LOUBET	14/08/1973	ANTIBES	15AF83641	26/10/1999

Nombre total d'agents habilités: 45

dont

Cnie ANTIBES	8
Cnie CAGNES SUR MER	7
Cnie CANNES	10
Cnie GRASSE	4
Cnie MENTON	3
Cnie NICE	7
COMPAGNIE PAYS NICOIS	3
GF	3

Cagnes/Mer, le 16/12/2020

Le Chef du Groupement Fonctionnel
«FORMATION SPORT»

Lieutenant-Colonel Erick CALATAYUD

